



Le Maire de Montréal

Le 8 février 2010

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et
de la Condition féminine
480, boulevard Saint-Laurent, 7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

Madame la Ministre, *Boisier Christine*

Je désire, par la présente, porter à votre attention notre préoccupation quant à l'avenir de l'édifice de la Banque canadienne impériale de commerce situé au 265 de la rue Saint-Jacques, dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

Comme vous le savez sans doute, cet édifice patrimonial perdra sous peu son usage séculaire et sera mis en vente par son propriétaire. Ce geste pose une menace à la conservation de ce bâtiment patrimonial et, plus particulièrement, à la préservation de son intérieur de grand intérêt. L'importance historique et architecturale de cet immeuble pourrait justifier son classement en vertu de la Loi sur les Biens culturels, ce qui assurerait sa conservation et la pérennité de ses aménagements intérieurs.

Cet édifice fut érigé entre 1907 et 1909 par les architectes torontois Darling and Pearson afin de loger les bureaux montréalais de la Canadian Bank of Commerce (CBC), fondée à Toronto en 1867. L'édifice est situé au cœur du secteur qui représente mieux que tout autre le cœur de la métropole du début du XX^e siècle, alors que Montréal constituait le centre financier du pays. Les banques y occupaient l'avant-scène et dominaient le monde des affaires; l'architecture de leurs sièges sociaux reflétait cette position prépondérante. Ainsi, lorsque la CBC choisit de s'y installer, la rue Saint-Jacques est la principale vitrine des institutions bancaires et financières au Canada, le cœur du « quartier des banques ».

L'édifice, d'une architecture monumentale, affirme de façon non équivoque le prestige de la banque. Construit de granite gris, il comprend six étages en façade devant lesquels prend place un portique orné d'une imposante colonnade et surmonté d'un entablement dont la frise est gravée du nom de l'institution. Tout le vocabulaire architectural est classique et la composition est d'une sobriété caractéristique du renouveau classique nord-américain particulièrement prisé, au début du XX^e siècle, pour les banques d'importance.

.../2

Le prestige de l'institution s'affiche aussi fortement à l'intérieur où est aménagée une immense et somptueuse salle des guichets surmontée d'une voûte en berceau et éclairée par de hautes fenêtres à vitraux et par une verrière au centre de la voûte. Des murs de calcaire blanc de Caen, des pilastres à chapiteaux ioniques, des proues de navires saillantes, des luminaires ornés de bronze et du mobilier de marbre en constituent le luxueux et impressionnant décor. De plus, la salle abrite des tableaux du peintre Adam Sherriff Scott, spécialisé dans les sujets historiques, et qui a, par ailleurs, réalisé plusieurs murales dans le Vieux-Montréal.

Depuis la création de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, rares sont les intérieurs conservés et mis en valeur hormis ceux de certains grands immeubles institutionnels comme la Cour d'appel du Québec. La disparition des usages originaux des immeubles (banques, bureaux, magasins-entrepôts et autres) a généré d'importantes opérations de recyclage qui ont entraîné la disparition des caractéristiques spatiales ou ornementales souvent exceptionnelles de leurs espaces intérieurs.

L'édifice de la Banque canadienne impériale de commerce abrite un des intérieurs les plus significatifs du Vieux-Montréal, voire de Montréal dans son ensemble, dont la protection doit être assurée. Pour ce faire, l'attribution d'un statut de classement serait, à notre avis, à privilégier.

Je suis confiant que vous partagerez notre intérêt pour cet édifice du Vieux-Montréal et vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Gérald Tremblay